

Titre 5.3 Handicaps

1. Définition

Le sport, l'activité physique et le jeu sont des outils essentiels pour favoriser l'interaction entre des individus aux capacités diverses, promouvoir une participation égale et autonomiser les personnes handicapées au sein de la société. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées est un traité international clé qui établit des normes fondamentales pour protéger les droits des personnes handicapées et défend leur égalité de traitement. Cette convention souligne que les personnes handicapées doivent bénéficier des mêmes droits que les personnes non handicapées. En outre, la stratégie de l'Union européenne pour les droits des personnes handicapées 2021-2030 s'appuie sur la Convention des Nations Unies, abordant diverses dimensions des droits des personnes handicapées et promouvant les principes d'égalité et d'inclusion.

L'inclusion dans le sport signifie offrir aux personnes handicapées ou non la possibilité de participer à des activités sportives dans des conditions d'égalité, en mettant l'accent sur l'autonomie et l'équité. La pratique d'une activité physique améliore non seulement la qualité de vie des personnes handicapées, mais renforce également leur confiance en elles, favorise des amitiés étroites et réduit le sentiment de solitude. En mettant l'accent sur les capacités plutôt que sur les limites, le sport et les activités physiques contribuent à briser les stéréotypes, à rendre visible le potentiel des personnes handicapées et à promouvoir une société plus cohésive et inclusive.

La responsabilité sociétale des sports organisés inclut le développement de programmes inclusifs, qui sont motivés à la fois par des considérations normatives, sociales et morales et par des motifs pratiques, essentiels au maintien de la légitimité publique et politique. De nombreux clubs et associations sportives ont reconnu l'importance de la diversité et ont adapté leurs cadres, leurs structures et leurs offres en conséquence, notamment en réponse aux problèmes de diversité et de migration. Parmi les progrès notables réalisés dans la promotion de l'inclusion des personnes handicapées figurent des initiatives telles que les sports adaptés et la reconnaissance mondiale d'événements tels que les Jeux paralympiques, qui mettent en valeur les talents remarquables des athlètes handicapés.

Cependant, pour promouvoir l'inclusion dans le sport, il faut s'attaquer au validisme, un défi de taille qui implique une discrimination ou des préjugés à l'encontre des personnes handicapées. Le validisme présente des obstacles tels que des installations inaccessibles, l'exclusion des athlètes handicapés et un traitement inégal. Pour lutter efficacement contre le validisme, les organisations sportives doivent se concentrer sur plusieurs domaines clés : créer des cultures organisationnelles inclusives, mettre en œuvre des programmes accessibles, garantir des installations sans obstacle, collaborer avec des groupes scientifiques et de défense des droits, promouvoir une représentation diversifiée et améliorer la communication, les services et le conseil. Ces efforts doivent donner la priorité à l'accessibilité dans tous les aspects du sport, des considérations architecturales aux guides de participation aux événements, en veillant à ce que les environnements sportifs soient accueillants et inclusifs pour tous, quelles que soient leurs capacités.

Voir également « Communication externe » (3.5) et « Gestion stratégique des ressources humaines » (1.3).

2. Scénario idéal

L'organisation accorde la priorité à l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de ses opérations, les directives d'accessibilité et l'éducation étant au cœur de son approche. Les parties prenantes sont dotées d'une compréhension de la diversité fonctionnelle pour éliminer les barrières, soutenues par des locaux et des événements accessibles. La représentation diversifiée est assurée par l'emploi de personnel et de bénévoles, y compris des personnes handicapées, apportant une expertise dans les questions liées au handicap. Les politiques et programmes inclusifs s'adressent aux athlètes handicapés, offrant des chances égales de participation, d'entraînement et de compétition, avec des installations accessibles et un personnel d'encadrement formé. Les événements sportifs sont conçus pour être inclusifs, en répondant aux besoins des spectateurs handicapés et en fournissant une communication claire sur les caractéristiques d'accessibilité. L'inclusion du handicap est intégrée dans les structures de gouvernance et les processus décisionnels, facilités par des comités consultatifs et des évaluations régulières. L'organisation défend les droits et la sensibilisation au handicap, remettant en question les stéréotypes et promouvant une représentation positive des athlètes handicapés. Des directives détaillées sur l'accessibilité éclairent les pratiques dans divers domaines, tandis que des sessions de formation obligatoires garantissent que toutes les personnes impliquées sont informées de la sensibilisation au handicap et des pratiques inclusives adaptées à leurs rôles. Les considérations d'accessibilité sont intégrées dans les politiques, les procédures et la prise de décision organisationnelles, reflétant un engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité.

3. Risques

- Exclusion : Le fait de ne pas tenir compte des handicaps peut entraîner l'exclusion des personnes handicapées de la participation aux sports et aux activités connexes, ce qui conduit à l'isolement social et à la discrimination.
- Non-conformité légale : Le fait de ne pas tenir compte des handicaps peut conduire au non-respect des lois et réglementations relatives aux droits des personnes handicapées, ce qui peut entraîner des répercussions juridiques, des amendes ou des pénalités.
- Manque d'accessibilité : Sans mesures de gouvernance appropriées en place, les installations, les programmes et les services peuvent manquer de caractéristiques d'accessibilité, ce qui rend difficile, voire impossible, la pleine participation des personnes handicapées.
- Opportunités manquées : En ignorant les besoins et les points de vue des personnes handicapées, les organisations risquent de passer à côté d'idées, de talents et de contributions précieuses qui pourraient améliorer la diversité et l'innovation au sein de la communauté sportive.
- Atteinte à la réputation : les organisations qui négligent de prendre en compte les handicaps peuvent voir leur réputation ternie, car les parties prenantes, notamment les athlètes, les sponsors et le public, peuvent les percevoir comme insensibles ou discriminatoires.
- Préoccupations éthiques : Le fait de ne pas donner la priorité à l'inclusion et à l'adaptation des personnes handicapées soulève des préoccupations éthiques concernant l'équité, l'égalité et la responsabilité sociale au sein de l'organisation.

- Perception négative du public : les organisations qui sont perçues comme ne tenant pas compte des besoins des personnes handicapées peuvent faire face à des réactions négatives de la part du public et des parties prenantes, ce qui nuit à leur image et à leur crédibilité.
- Manque de financement : de nombreuses sources de financement privilégient les organisations qui font preuve d'un engagement en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité. En négligeant le handicap dans la gouvernance, les organisations risquent de passer à côté d'opportunités de financement.
- Perte de confiance : le fait de ne pas tenir compte des handicaps érode la confiance entre les parties prenantes, notamment les athlètes, les membres, les sponsors et les partenaires, ce qui entraîne une diminution de l'engagement, du soutien et de la collaboration.

4. Instruments et éléments clés

<i>Instruments</i>	<i>Éléments clés</i>
Environnements accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que l'environnement de travail, y compris les bureaux, les espaces de réunion et les plateformes numériques, est entièrement accessible aux employés et aux bénévoles handicapés. • Recueillez les commentaires, mettez en œuvre les changements en fonction des commentaires et surveillez les progrès. • Collaborer avec des organisations externes pour créer des environnements plus inclusifs. • Démontre divers degrés d'adaptation et d'inclusion. • Infrastructures accessibles, programmes de synthèse vocale, langage simple, contraste élevé, etc.
Audits d'accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Auditez régulièrement votre infrastructure, vos méthodes de travail, vos programmes en matière d'accessibilité. • Définir les critères avec les personnes handicapées. • Rapporter les résultats au conseil. • Réviser régulièrement les critères d'audit.
Lignes directrices	<ul style="list-style-type: none"> • À diffuser au sein de l'organisation ainsi qu'aux organisations membres. • Mettre l'accent sur la sensibilisation, les stratégies de communication et les meilleures pratiques pour accueillir les collègues et les participants handicapés sur le lieu de travail et lors des événements.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre des processus de recrutement inclusifs et accessibles aux personnes handicapées. • Offres d'emploi accessibles, aménagements lors des entretiens et des évaluations, et prise en compte de candidats diversifiés pour tous les postes, tant en emploi qu'en bénévolat.

Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation pour éduquer le public, la communauté sportive et les organisations membres. • Offrir une formation, des lignes directrices et des listes de contrôle sur l'accessibilité au personnel et aux bénévoles en mettant l'accent sur la sensibilisation, les stratégies de communication et les meilleures pratiques pour accueillir les collègues et les participants handicapés sur le lieu de travail et pendant les événements.
------------------------	--

5. Exemples de bonnes pratiques

Exemple de « Conseils d'accessibilité »

Organisation : Comité paralympique international

Description: L'élaboration d'un guide d'accessibilité représente une avancée significative pour l'IPC, visant à établir une philosophie claire, à partager les meilleures pratiques et à établir des directives techniques spécifiques pour la conception d'installations et de services essentiels à l'organisation de Jeux inclusifs. Ce guide a pour but d'offrir des informations précieuses et une source d'inspiration au Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) et aux autorités de la ville hôte responsables de l'organisation de l'événement. Il fournit des conseils d'experts et des informations techniques détaillées fondées sur des meilleures pratiques éprouvées, permettant l'organisation de Jeux véritablement inclusifs qui répondent aux besoins de toutes les parties prenantes.

Informations complémentaires : [Guide d'accessibilité du CIP - 4e édition - octobre 2020 0.pdf \(paralympic.org\)](#)

Exemple de « Concept stratégique »

Organisation : Confédération allemande du sport olympique (DOSB)

Description: Dans le « Concept stratégique pour la mise en œuvre de l'inclusion », la DOSB a énuméré les mesures nécessaires pour permettre la participation égale des personnes handicapées. Chaque année, des mesures issues de ce concept sont mises en œuvre afin de se rapprocher de l'objectif. Parallèlement, une enquête auprès des organisations membres est réalisée tous les deux ans et l'état de la mise en œuvre de l'inclusion est présenté. Le concept de stratégie d'inclusion montre comment l'inclusion des personnes handicapées peut être systématiquement mise en œuvre dans le sport et a été élaboré en collaboration avec les organisations membres. Il est bon de le transférer à d'autres associations sportives.

Informations complémentaires : [Inklusion im und durch Sport \(dosb.de\)](#)

Exemple de « Conseils d'accessibilité »

Organisation : Fédération Equestre Internationale

Description: La FEI a élaboré un guide d'accessibilité complet pour les organisateurs d'événements afin d'améliorer l'accessibilité pour les athlètes, le personnel et les spectateurs handicapés, garantissant ainsi que chacun puisse profiter pleinement des événements équestres, quel que soit son handicap ou son niveau de mobilité. Créé en consultation et en collaboration avec des experts en accessibilité, des

personnes handicapées et des professionnels de l'industrie équestre, le guide aborde des domaines clés de la planification et de la réalisation d'événements, notamment l'aménagement des lieux, l'hébergement et le transport. L'objectif est de fournir aux organisateurs d'événements des lignes directrices et des recommandations pratiques pour éliminer les obstacles, favorisant ainsi un environnement inclusif dans lequel les personnes handicapées peuvent participer pleinement ou travailler dans le sport.

Informations complémentaires : [Base de connaissances FEI - 3.3 - Guide d'accessibilité](#)

Exemple de « Lignes directrices »

Organisation : Central Coast Council Nouvelle-Zélande

Description : Cette ressource est conçue pour aider les clubs et associations communautaires de sport et de loisirs actifs à proposer des activités et des programmes inclusifs. Elle fournit des informations précieuses sur l'élargissement de vos programmes, activités et compétitions, la création d'emplois et d'opportunités de bénévolat pour les personnes handicapées et l'amélioration de l'accessibilité des environnements physiques. L'objectif principal est de guider les clubs et associations communautaires locaux des pratiques de routine aux meilleures pratiques et à l'innovation en matière de sport et de loisirs actifs accessibles et inclusifs. La brochure s'appuie sur de nombreux commentaires de la communauté provenant de personnes ayant vécu une expérience de handicap, de leurs familles, amis et soignants ; du groupe de référence sur l'accès et l'inclusion du Central Coast Council ; des prestataires locaux et des travailleurs du secteur ; des groupes de défense ; des experts locaux en sport et loisirs actifs ; et des recherches et études de cas pertinentes sur le sport inclusif en Australie. Elle comprend des listes de contrôle pratiques pour aider les clubs et associations à améliorer l'accessibilité, basées sur une carte du parcours client qui visualise chaque étape de l'interaction d'un participant avec un groupe sportif ou un programme de loisirs actifs. La mise en œuvre des activités de ces listes de contrôle favorisera une expérience plus inclusive et positive pour tous les participants à différents points de contact, notamment l'inscription, le marketing et la communication, la formation du personnel et des bénévoles, les locaux du club, le développement et la mise en œuvre des programmes, la participation sur le terrain et la fidélisation des membres.

Informations complémentaires : [accessible and inclusive sport and active recreation web.pdf \(sportnz.org.nz\)](#)

Exemple « Sensibilisation »

Organisation : Para Sport

Description : PARA SPORT est une marque créée pour renforcer le mouvement paralympique à tous les niveaux en fournissant des outils et des ressources qui favorisent la participation populaire et soutiennent les para-athlètes dans leur parcours des compétitions locales aux Jeux paralympiques. Notre mission est d'éduquer et d'autonomiser les para-athlètes, tout en développant des voies pour qu'ils excellent à tous les niveaux de compétition. En stimulant la participation des athlètes et des pays et en approfondissant le vivier de talents dans les sports paralympiques, PARA SPORT vise à créer un mouvement plus fort, plus diversifié et plus impactant. Cela, à son tour, renforcera l'inclusion sociale et renforcera la vie des 1,2 milliard de personnes handicapées dans le monde. L'histoire de la marque se concentre sur trois domaines principaux : la sensibilisation, la communauté et la liberté. La sensibilisation consiste à accroître la visibilité

et les avantages du sport pour les personnes handicapées et leurs familles, en affirmant leur juste place dans le monde du sport. La communauté souligne l'importance des liens et des expériences partagées que le sport favorise, créant un environnement favorable, que l'on soit un nouveau venu ou un compétiteur chevronné. Freedom met en évidence l'opportunité pour les individus de se mettre au défi, de renforcer leur confiance en eux et d'éprouver un profond sentiment d'autonomie et d'identité personnelle grâce au sport.

Informations complémentaires : [À propos du Para Sport – Sensibilisation, communauté et liberté | IPC \(paralympic.org\)](#)

Exemple « Évaluation »

Organisation : Sport England

Description: L'évaluation accessible consiste à concevoir un processus d'évaluation pour les projets de sport et d'activité physique qui soit à la fois efficace et inclusif pour tous les participants, en particulier ceux qui ont des besoins de communication spécifiques, comme les personnes handicapées ou celles dont l'anglais n'est pas la première langue. Assurer l'accessibilité est essentiel pour recueillir des données précises et aider divers publics à rester actifs. L'élaboration d'une évaluation accessible peut être difficile, car elle nécessite d'équilibrer les divers besoins des différents publics, parfois même au niveau individuel, tout en maintenant la qualité des données. Lorsqu'elle est bien exécutée, une évaluation accessible peut conduire à des taux de réponse plus élevés, à une meilleure qualité des données et à des preuves plus solides. À l'inverse, une évaluation mal exécutée peut décourager la participation, ce qui peut avoir un impact potentiel sur le succès global du projet et l'engagement. Sport England fournit des conseils et des enquêtes.

Informations complémentaires : [Personnes handicapées | Sport England](#)

6. Étapes vers le niveau suivant

Au niveau 2 ★★ « Émergent »	Au niveau 3 ★★★ "Développement"	Au niveau 4 ★★★★ "Établi"	Au niveau 5 ★★★★★ "Intégré"
<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que toutes les installations sportives soient entièrement accessibles aux personnes handicapées en fournissant des transports publics sans obstacle, des technologies d'assistance, des 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que des aménagements soient disponibles pour les participants et les assistants ayant des capacités sensorielles, ambulatoires et développementales diverses. Cela implique de 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et observer l'inclusion comme une tâche transversale et un principe cohérent dans tous les domaines de l'organisation, en veillant à ce qu'elle soit intégrée dans chaque aspect des opérations, de la 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que l'accessibilité soit une considération essentielle dans tous les domaines existants et nouveaux de l'organisation, en l'intégrant comme principe fondamental dans tous les aspects des opérations, des

<p>entrées accessibles, des toilettes et une signalisation en braille pour les personnes malvoyantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une culture d'inclusion et de diversité au sein de l'organisation en favorisant le respect, l'empathie et la prise en compte des différentes capacités. Encourager la communication ouverte, la collaboration et les réseaux de soutien entre le personnel et les bénévoles, y compris les groupes d'affinité axés sur l'inclusion des personnes handicapées. • Fournir les aménagements nécessaires au lieu de travail, y compris les modifications de l'équipement, les horaires flexibles et toute l'assistance requise pour soutenir les employés handicapés. 	<p>rendre les événements, les installations et les services accessibles à tous, et d'identifier et de traiter de manière proactive les obstacles potentiels.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des séances de formation approfondies pour le personnel et les bénévoles sur l'accessibilité, les protocoles d'adaptation et l'étiquette en matière de handicap. Mettre l'accent sur la sensibilisation et veiller à ce que les meilleures pratiques soient suivies pour accueillir les personnes handicapées dans tous les contextes. • Assurez-vous que l'environnement de travail, y compris les bureaux, les espaces de réunion et les plateformes numériques, est entièrement accessible aux employés et aux bénévoles handicapés. 	<p>prise de décision et des activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer activement l'engagement de l'organisation en faveur de l'inclusion à l'extérieur en veillant à ce que tous les communiqués de presse et le contenu visuel reflètent la participation des personnes handicapées. Veiller à ce que tout le contenu soit accessible et maintenir des canaux de réseautage et de communication solides avec les membres pour fournir des informations, des services et des conseils sur la mise en œuvre des stratégies d'inclusion. • Veiller à ce que les athlètes handicapés soient représentés et inclus dans les processus décisionnels de l'organisation. Cela peut impliquer la nomination de représentants ou la création de 	<p>installations aux programmes et services.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en œuvre des sessions d'intégration personnalisées et des cours de formation continue axés sur l'accessibilité pour tous les employés, y compris le personnel à temps plein, à temps partiel et bénévole, ainsi que les entraîneurs, les arbitres et les autres bénévoles, en veillant à ce que chacun soit doté des connaissances et des compétences nécessaires pour favoriser un environnement inclusif. • Déployer des technologies accessibles, telles que des lecteurs d'écran et des commandes vocales, sur toutes les plateformes numériques de l'organisation. Veiller à ce que ces plateformes respectent les dernières « Directives internationales
--	---	--	---

<ul style="list-style-type: none"> Assurez-vous que tout le contenu textuel est accessible en le rendant lisible par machine, adaptable et compatible avec les logiciels de traduction. Fournissez les documents dans un langage simple et proposez des formats alternatifs lorsque cela est possible. Ajoutez du texte alternatif aux images et recherchez des moyens de garantir que les publications sur les réseaux sociaux sont accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées. Identifier et éliminer les obstacles qui empêchent les personnes handicapées de participer à des activités sportives. Collaborer avec les associations sportives pour garantir l'inclusion en fonction de leurs rôles et responsabilités. 	<p>Mettez en œuvre les modifications physiques nécessaires, fournissez des technologies d'assistance et assurez-vous que le contenu numérique est accessible aux personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou intellectuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir et mettre en œuvre des processus de recrutement inclusifs et accessibles aux personnes handicapées. Cela comprend des offres d'emploi accessibles, des aménagements lors des entretiens et des évaluations, et la prise en compte de candidats divers pour tous les postes, qu'ils soient salariés ou bénévoles. Représenter activement les intérêts de l'inclusion des personnes handicapées dans le sport en collaborant avec les parties prenantes et les 	<p>comités consultatifs axés sur l'inclusion des personnes handicapées pour garantir que leur voix soit entendue et prise en compte.</p> <ul style="list-style-type: none"> Accroître l'offre de sports, de jeux et d'activités physiques pour les personnes handicapées, en proposant des options spécifiques et inclusives dans les clubs sportifs ainsi que dans les installations et organisations pour personnes handicapées. Encourager les organisations membres à élaborer et à mettre en œuvre des mesures d'inclusion au sein de leurs associations. Fournir un soutien pour sensibiliser les subdivisions et offrir des conseils sur les meilleures pratiques pour favoriser des environnements inclusifs. Examiner et mettre à jour régulièrement les politiques, procédures et 	<p>pour l'accessibilité du contenu Web » (WCAG 2.2), afin de garantir que tout le contenu numérique soit accessible aux personnes handicapées.</p> <ul style="list-style-type: none"> S'engager à intégrer les ressources financières nécessaires à l'accès sans obstacle dans les directives financières de l'organisation. Cela implique de veiller à ce que des fonds soient disponibles pour l'accessibilité structurelle/architecturale et la suppression des obstacles à la communication ou autres, permettant ainsi une participation égale à l'exercice, au jeu et au sport pour tous. Collaborer activement avec des organisations externes, des agences gouvernementales et des groupes de défense des droits des personnes handicapées pour mobiliser des
--	---	--	---

<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que tous les sites d'événements soient entièrement accessibles aux personnes handicapées physiques et ambulatoires, ce qui en fait une norme obligatoire pour tous les événements. 	<p>gouvernements. Développer et entretenir des partenariats avec des organisations locales et nationales de personnes handicapées pour partager les meilleures pratiques et les ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation pour informer le public, la communauté sportive et les organisations membres sur l'importance de l'intégration des personnes handicapées. Mettre en avant les avantages des programmes sportifs inclusifs et la nécessité d'installations accessibles. • Offrir une formation, des lignes directrices et des listes de contrôle sur l'accessibilité au personnel et aux bénévoles en mettant l'accent sur la sensibilisation, les stratégies de 	<p>pratiques de l'organisation pour s'assurer qu'elles incluent les employés et les bénévoles handicapés. Cela comprend la révision des politiques anti-discrimination, l'établissement de normes d'accessibilité pour les événements et les activités et la création de protocoles pour répondre aux préoccupations et aux plaintes liées au handicap.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre et évaluer régulièrement les efforts déployés par l'organisation pour promouvoir l'inclusion et l'accessibilité des personnes handicapées. Recueillir les commentaires des athlètes, des entraîneurs et du personnel pour identifier les domaines à améliorer et mesurer les progrès au fil du temps. • Collaborer avec les organisations de défense des droits 	<p>ressources, partager les meilleures pratiques et plaider en faveur de changements de politique favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans le sport. Veiller à ce que ces partenariats contribuent à créer un environnement plus inclusif pour tous les participants.</p>
---	---	---	--

	<p>communication et les meilleures pratiques pour accueillir les collègues et les participants handicapés sur le lieu de travail et pendant les événements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que toutes les formations et formations continues soient largement accessibles et sans obstacles. Développer des solutions individuelles pour permettre la participation des personnes handicapées et inclure le thème de l'inclusion dans les formations générales et spécialisées. • Développer et mettre en œuvre des programmes sportifs qui s'adressent aux athlètes de tous niveaux, y compris les sports adaptés, les événements parasportifs et les programmes sportifs intégrés où les athlètes avec et sans handicap peuvent 	<p>des personnes handicapées et consulter les personnes handicapées pour recueillir des commentaires, des idées et des recommandations pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion au sein de l'organisation. Mettre en œuvre leurs suggestions pour améliorer continuellement l'inclusivité de l'organisation.</p>	
--	--	---	--



	<p>participer ensemble.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les installations, les sites et les équipements sportifs soient accessibles aux athlètes, aux entraîneurs, aux officiels et aux spectateurs handicapés. Apporter les modifications physiques nécessaires, fournir des dispositifs d'assistance et proposer des formats alternatifs de communication et d'enseignement. • Évaluer régulièrement les efforts déployés par l'organisation pour soutenir les employés et les bénévoles handicapés. Recueillir les commentaires, mettez en œuvre les changements en fonction des commentaires et surveillez les progrès vers un environnement de travail plus inclusif et plus accessible. • Créer et mettre en œuvre des 		
--	---	--	--

	<p>politiques qui soutiennent les employés et les bénévoles handicapés, y compris des politiques d'aménagement raisonnable, des modalités de travail flexibles et des méthodes de communication accessibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un plan global visant à accroître l'accessibilité physique à tous les événements organisés par l'organisation. Tenir compte des besoins de toutes les populations, y compris celles qui ont des déficiences sensorielles, ambulatories et développementales, qu'elles soient des participants, des employés, des bénévoles ou des spectateurs. 		
--	---	--	--